

Compte rendu

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2019

Présents :26

BAUDE Christian	HERMON Jean-Pierre
BESLON Jacques	HOREL Jacques
BESLON Laurent	HUE Thierry
BLIN Françoise	LAVEILLE Denis
BRIARD Alain	LEMOINE Sylvie
BRIAULT Christelle	LEPAS René
COLLADO Jacqueline	LEREBOURG Yves
De SAINT JORES Sylvain	MOURE Elise
DEDIEU Alain	PICQUES Thierry
DESMONTS Catherine	RICHARD Jocelyne
FEUILLET Daniel	RICHARD Michel
FOLLIOU Noëlle	
FOULON Franck	
GATE Denis	
GAUMONT Nicole	

Procurations (5) BIDOT Jean a donné pouvoir à Michel Richard, BUHOT Béatrice a donné pouvoir à Nicole Gaumont, MARTINS Ghislaine a donné pouvoir à Noëlle Folliot ; MEISS David a donné à Sylvain de Saint Jores, ROLLAND Anthony a donné pouvoir à René Lepas

.....

Absents (5) : CHATELET Jean-Marc, HEUDIER Dominique, LARSONNEUR Anthony ; SEBERT Marie-Pierre, ROUXELIN Yann.

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
37	26	5	31

Mr LAVEILLE Denis est désigné(e) en qualité de **secrétaire** par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

Observations :

Pour :31	Contre :0	Abstentions :0
----------	-----------	----------------

1) SDEM 50 : délibération

Rapporteur : Michel RICHARD

Présence de Monsieur DEBOISLOREY, directeur général du SDEM

a) Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) : transfert de la perception et de la fixation du taux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche

Observations :

Présentation des compétences du SDEM 50 par Monsieur Deboislorey, directeur général du SDEM.
Le SDEM :

- Compétence obligatoire : distribution d'électricité dans les communes rurales (dans les commune urbaines : ENEDIS)
Compétences optionnelles : bois énergie / photovoltaïque/ conseil en énergie / borne de recharge pour véhicule électrique / compétence éclairage public / réseau Gaz
La commune de Tessy-Bocage adhèrent déjà à la compétence Gaz / bois énergie / borne de recharge pour véhicule électrique

Il a apporté des précisions sur l'enjeu de la perception par le syndicat de la TCCFE. Taxe qui permet au syndicat d'assurer ses missions obligatoires et optionnelles.

Le syndicat investit déjà de manière conséquente sur le territoire. Il faut rappeler le projet de chaufferie bois sur le plateau scolaire qui alimentera les établissements scolaires, communautaires et départementaux.

Le transfert de la taxe permet à la commune de voir son pourcentage de participation financière aux travaux diminué de manière conséquente.

Pour :18	Contre :11	Abstentions :2
----------	------------	----------------

Le conseil municipal vote donc le transfert de la TCCFE vers le SDEM.

b) Transfert de la compétence Eclairage Public (travaux, exploitation et maintenance) au SDEM50

Observations : Autre question : doit-on transférer la compétence éclairage public u SDEM ?

En quoi cela consiste ?

- 1) Exploitation et maintenance et partie administrative du parc éclairage
- 2) Travaux - remise à neuf

298 communes de la Manche adhèrent à la compétence, cela représente près de 13 000 points lumineux.

Pour :30	Contre :1	Abstentions :0
----------	-----------	----------------

Le conseil transfère la compétence éclairage public au SDEM 50.

Le conseil choisit la solution de base : exploitation et maintenance pour un cout annuel de 7 euros pour 300 candélabres soit 2100 euros.

Dans un premier temps Un audit pour 1680 euros sera réalisé pour étudier l'ensemble du parc.

Dans un second temps, Une base de données et un géoréférencement sera également réalisé pour 510 euros.

2) Bâtiments et terrains communaux

Rapporteur : Monsieur le Maire

a) Mise à disposition atelier municipal : fixation du loyer pour la Poste

Observations : ...80€ par mois pour héberger le nouveau moyen de locomotion des facteurs.

Pour : 31	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

3) Saint-Lô Agglo : programme revitalisation du centre bourg

Rapporteur : Monsieur le Maire

Voir document annexe

Observations : Réunion lundi 30 septembre - Commune représentée par Nicole Gaumont et Alain Dedieu.

Programme qui a pour but :

- Amélioration de l'habitat (important pour les projets de réhabilitation)
- S'ajoute à l'OPAH
- Zoom sur les centres-bourgs - Périmètre concerné de la route du collège au pont de Domjean.
- ⇒ Il faut absolument communiquer car aides très conséquentes de 25 à 100 % des travaux

4) Agence Postale Communale : aménagements à venir

Rapporteur : Monsieur le Maire

Plan en pièce jointe

Planning d'ouverture à organiser

Observations : ...Fermeture du bureau de Poste le 28 décembre et ouverture de l'agence postale communale dans les mêmes locaux le 8 janvier 2020. Une mini commission travaille sur le planning d'ouverture des 2 APC (Tessy et Pont-Farcy) et sur la future installation de la Maison France Services.

5) Personnel communal

Rapporteur : Thierry Picques

1) Remboursement - mise à disposition ATSEM pour accompagnement bus scolaire (Pont-Farcy - 2017 et 2018)

Année 2017 -2018 : 2195.81 euros

Année 2018-2019 : 2258.81 (somme qui devrait être remboursée par Saint-Lô Agglo au titre de mise à disposition d'accompagnateurs dans les bus scolaires)

Observations : Validation par le conseil

Pour : 31	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

6) Signalisations

Rapporteur : Laurent Beslon

Voir Pièce jointe

Observations : Monsieur le Maire remercie Laurent Beslon pour tout le travail d'implantation. Il convient de faire faire d'autres devis.

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

7) Devis en cours

Rapporteur : Monsieur le Maire

Entreprise	Travaux	Montant TTC	Etat
Manche Numérique	Souscription à l'environnement numérique à l'école (Classes CM1 et Cm2)	118.75	

Observations :

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

8) Dates à retenir

- Conseil municipal : jeudi 7 novembre 2019
- Ne pas oublier le Tessy Infos !

9) Questions diverses

Monsieur le Maire :

- Remercie pour l'ouverture de la saison culturelle
- Chantier de la route de Saint-Lô : fin de la semaine prochaine
- Arrêt TAD : place MSAP

Tour de table :

Jacqueline Collado : fait part de remontées concernant l'état dégradé de la route de la Brume. Cela sera fait plus tard.

Sylvie Lemoine. Il serait bien d'avoir aux entrées de bourg de Fervaches et de Pont-Farcy : des panneaux comme à Tessy où l'on pourrait mettre les affiches des évènements à venir su Tessy-Bocage.

Thierry Picques doit voir ça.

Thierry Hue : horloge de l'église de Pont-farcy en panne => M. Baude doit voir ça.

Sylvain de Saint Jores : remerciements personnel communal pour le festival.

Elise Mouré rappelle que l'usine Utopik organise un grand évènement durant le dernier week-end de septembre.

Jocelyne Richard rappelle l'importance du PLUi

Le PADD a été présenté, il est axé sur 3 pôles : attractivité / solidarité / développement durable. PLUi arrêté en 2021.

Toujours possible de donner son avis sur le site internet dédié au PLUi de Saint-Lô Agglo.

Fin de la réunion : 23h30.